

Conseil Municipal de Langeac

SEANCE DU 16 FEVRIER 2009 à 20H00
DATE DE LA CONVOCATION : 9 FEVRIER 2009
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents: Mmes, MM, Marie-Thérèse ROUBAUD, Joseph TORRENT, Valérie GAILLARD, Daniel BOISSIER, Chantal FARIGOULE, Jean-Louis GUILLEE, Chantal PRIVAT, Olivier MONTEIL, Sébastien TROUCHON, Sandrine VALENTIN, Rémi CHANY, Evelyne ABOULIN, Christian PAILHES, Michèle BOUCHET, François HINTERSTEIN, Jacqueline TORRENT, Jean-Pierre MILLE, Nathalie REGNIER, Franck MASSEBOEUF, Gérard BEAUD, Agnès LEURENT, Claude MASSEBEUF, Jean-Hervé AMBLARD, Carol-Lina ROCHE-FAGGI, Michel VIALARD, Georges NOCERA

Représentés : Mme Sophie DOMAISON par Mme Sandrine VALENTIN

PRESIDENCE DE SEANCE: Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Participaient à la réunion : M. Jean-Pierre BOUET, Directeur Général des Services
M. Fabrice PESTRE, Directeur Général Adjoint des Services
M. Joseph OLIVAIN, Responsable des Services Techniques

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Débat d'orientation budgétaire pour 2009
- 2 - Etat des Restes A Réaliser de l'exercice 2008, à reporter sur l'exercice 2009
- 3 - Projet d'Etat du personnel pour 2009
- 4 - Projet de vente d'un terrain à usage industriel rue de la Roche Buffeyre, lieudit Le Pigeonnier
- 5 - Projet de vente d'un terrain à SFR pour l'implantation d'une antenne relais lieudit Le Grail à proximité de Volmadet
- 6 - Projet de vente d'un véhicule ancien
- 7 - Projet d'extension du réseau d'Eclairage Public rues Jean Bouin et de la Prade
- 8 - Projet d'effacement du réseau électrique Basse Tension rue Jean Bouin
- 9 - Projet de modification des tarifs à la Piscine Municipale
- 10 - Projet d'acquisition d'un fonds documentaire à l'Ecole Maternelle Jules Ferry
- 11 - Projet de convention relative à l'animation d'un atelier bandes dessinées
- 12 - Projet de confier à un avocat la défense des intérêts de la Commune pour les contentieux concernant les passes à poissons
- 13 - Projet d'engagement d'un plan d'action Agenda 21 interne
- 14 - Projet de convention formalisant les relations de la Commune avec les associations
- 15 - Rapport annuel d'activités 2008 de la Communauté de Communes du Langeadois
- 16 - Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT (DCM du 31 Mars 2008)
- 17 - Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES : Création d'un emploi contractuel de catégorie A pour remplir les missions de responsable des services techniques.

QUESTIONS ORALES : (Questions exposées par les conseillers municipaux conformément aux dispositions de l'article L2121-19 du CGCT et à l'article 6 du règlement intérieur) :

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20h10

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame GAILLARD Valérie

Lecture par la secrétaire de séance du PV de la séance précédente du 5 Décembre 2008, qui a fait l'objet des observations suivantes :

PV adopté à 26 voix, M. Jean-Pierre MILLE est arrivé après la lecture du PV.

1- Débat d'orientation budgétaire pour 2009

Présentation par M. TORRENT Joseph, Adjoint:

Le débat a donné lieu à une discussion sur :

- ❶ La politique de maîtrise à moyen terme des charges de personnel et de la réalisation de travaux neufs par les services techniques municipaux.
- ❷ La politique de gestion de la dette basée sur la recherche de la stabilité du coût de la dette.
- ❸ L'affectation de la dotation amortissements au financement des dépenses d'équipement.

Les orientations budgétaires conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales n'ont pas fait l'objet d'un vote.

2- Projet d'Etat du personnel pour 2009

Présentation par M. Jean-Pierre BOUET, Directeur Général des Services, à la demande de Mme ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le tableau des effectifs mentionnant les emplois existants et créés pour 2009 : 59 postes titulaires (52 temps plein et 7 temps non complet) dont 56 pourvus (49 temps plein et 7 temps non complet), 26 postes non titulaires dont 4 pourvus et 22 prévisionnels (saisonniers et remplacement).

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades existants et créés seront inscrits au budget de l'exercice.

- **PREND ACTE** que les nominations correspondantes relèvent de la compétence du Maire.

VOTE : **Pour : 24**
 Contre : 1 (C. MASSEBEUF)
 Abstention : 2 (F. MASSEBOEUF, G. BEAUD)

3 Projet de vente d'un terrain à usage industriel rue de la Roche Buffeyre, lieudit Le Pigeonnier

Présentation par M. TORRENT Joseph, Adjoint

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** le prix de vente à 22 € le m² le prix de vente de terrain aménagé en zone d'activité ou en zone industrielle.

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à confier l'établissement du document d'arpentage rendu nécessaire à un géomètre ainsi qu'à signer l'acte de vente à intervenir.

VOTE : **Pour : 27**

4- Projet de vente d'un terrain à SFR pour l'implantation d'une antenne relais lieudit Le Grail à proximité de Volmadet

Présentation par Mme ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire

Le Conseil Municipal,

- **NE SOUHAITE PAS** procéder à la vente à la société SFR de la parcelle de terrain situé à proximité du village de Volmadet partie de la parcelle de terrain cadastrée sous le N° 154 de la section BV lieudit Le Grail mais **DECIDE** de proposer la location de cette même parcelle.

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à négocier les clauses de cette location avec le représentant de la société SFR, à confier si besoin est, l'établissement du document d'arpentage nécessaire à un géomètre ainsi qu'à signer le contrat de location à intervenir.

VOTE : **Pour : 27**

5- Projet de vente d'un véhicule ancien

Présentation par M. TORRENT Joseph, Adjoint

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la vente du véhicule de marque RENAULT de type B37N00 (dite aussi R11) N° série VF 1B37N0C01087313, puissance 7 CV, mise en circulation le 6 Janvier 1988, immatriculée sous le N°9845 HX 43.

- **AUTORISE** la Maire ou l'Adjoint ayant délégation à procéder à cette vente au plus offrant.

VOTE : **Pour : 27**

6- Projet d'extension du réseau d'Eclairage Public rues Jean Bouin et de la Prade

Présentation par M. TORRENT Joseph, Adjoint

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'avant projet d'éclairage public des rues Jean Bouin et de La Prade.

- **DECIDE** de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente.

- **FIXE** la participation de la Commune au financement des dépenses à 13 091,65 euros et autorise Madame le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif.

- **DECIDE** d'inscrire à cet effet la somme de 13 091,65 euros au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE : **Pour : 27**

7- Projet d'effacement du réseau électrique Basse Tension rue Jean Bouin

Présentation par M. TORRENT Joseph, Adjoint

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'avant projet de mise en souterrain du réseau Basse Tension rue Jean Bouin.

- **DECIDE** de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente.

- **FIXE** la participation de la Commune au financement des dépenses à 21 647,04 € et autorise Madame le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif.

- **DECIDE** d'inscrire à cet effet la somme de 21 647,04 € au budget primitif, les comptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE : **Pour : 27**

8- Projet de modification des tarifs à la Piscine Municipale

Présentation par M. BOISSIER Daniel, Adjoint

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** les tarifs piscine droit d'entrée scolaire à compter du 23 Février 2009 comme précisés ci-après :
 - enfant fréquentant une école maternelle ou primaire de Langeac: gratuité
 - enfant fréquentant un autre établissement scolaire résidant Commune de Langeac : 0,84 €
 - résidant une commune extérieure : 1,28 €

VOTE : Pour : 27

9- Projet d'acquisition d'un fonds documentaire à l'Ecole Maternelle Jules Ferry

Présentation par Mme GAILLARD Valérie, Adjointe

Le Conseil Municipal,

- **DIT** que les ouvrages acquis dans le cadre de la bibliothèque de l'Ecole Maternelle Jules-Ferry sont destinés à alimenter le fonds documentaire de celle-ci, et considérés comme des dépenses d'investissement.

VOTE : Pour : 27

10 - Projet de convention relative à l'animation d'un atelier bandes dessinées

Présentation par Mme GAILLARD Valérie, Adjointe

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les modalités de la convention de partenariat avec les Collège du Haut Allier et Saint-Joseph pour la création d'un atelier BD.
- **APPROUVE** le financement comme décrit ci-après :
 - Participation totale Mairie de Langeac 1759,50 €, participation Collège St-Joseph 103,50 €
 - Pour les Ecoles 100% par la Mairie de Langeac soit 1656,00 €
 - Pour le Collège St-Joseph : 50% par la Mairie de Langeac soit 103,50 €, 50% par le Collège soit 103,50 €.
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la dite convention.

VOTE : Pour : 27

11 - Projet de confier à un avocat la défense des intérêts de la Commune pour les contentieux concernant les passes à poissons

Présentation par Mme ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de l'initiative prise par le Maire de confier à Maître Marcel SCHOTT la défense des intérêts de la Commune pour la requête introduite devant le tribunal Administratif de Clermont Ferrand par la société S.N.JOUANNY et relative au marché de travaux pour la construction et la réfection de 2 passes à poissons pour le franchissement du barrage de Langeac.
- **AUTORISE** également le Maire à charger ce même avocat à introduire si nécessaire une requête devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand contre la société S.N.JOUANNY et le cabinet de Maîtrise d'œuvre STUCKY suite aux désordres constatés et à la dégradation prématurée des ouvrages des passes à poissons.

VOTE : Pour : 27

12 - Projet d'engagement d'un plan d'action Agenda 21 interne

Présentation par Mme FARIGOULE Chantal, Adjointe

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'engagement d'un plan d'action Agenda 21 au sein des services de la Commune.
- **DECIDE** de confier au CPIE du Velay une mission d'assistance à la Commune
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention correspondante à intervenir ainsi qu'à solliciter toutes aides ou subventions possibles.

VOTE : Pour : 27

13 - Projet de convention formalisant les relations de la Commune avec les associations

Présentation par Mme FARIGOULE Chantal, Adjointe

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de convention formalisant les relations de la Commune avec les associations ainsi que les obligations de l'une et l'autre partie.
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer les conventions à intervenir.

VOTE : Pour : 27

14 - Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT (DCM du 31 Mars 2008)

- Signature de contrats de location concernant la mise à disposition de locaux de l'Ancien hôpital à l'ADMR, au foyer ADAPEI, au Département de la Haute-Loire (services fiscaux).
- Signature d'un marché d'ingénierie concernant la restructuration des immeubles BICHON-ROUDANE rue Lamothe avec Monsieur Jérôme SENE Architecte, 63 CHAMALIERES.
- Signature d'une convention de contrôle technique avec APAVE 43 CHADRAC concernant la restructuration des immeubles BICHON-ROUDANE.

Cette question n'a pas donné lieu à un vote du Conseil

15 – Recrutement d'un agent contractuel du niveau de la catégorie A

Présentation par Mme ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** la création à compter du 1^{er} Mai 2009 d'un emploi de Responsable des Services Techniques à temps complet pour une durée maximale de 3 ans. Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel pour les besoins du service compte tenu de la difficulté de pourvoir cet emploi par voie statutaire. Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, par référence à l'Indice Brut 430 (IM 380) correspondant au 2^{ème} échelon du grade d'Ingénieur Territorial.
- **DIT** que le tableau des effectifs année 2009 sera modifié en conséquence.

VOTE : Pour : 27

16 – Questions orales :

L'article 6 du règlement intérieur du Conseil Municipal prévoit que « les conseillers Municipaux ont le droit d'exposer en séance du Conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la Commune « et que » le texte des questions est adressé préalablement au Maire 3 jours avant la séance ».

Aucune question n'est parvenue dans les délais ci-dessus indiqués, néanmoins Madame le Maire a accepté que soient posé les questions suivantes :

- Question de M. Michel VIALARD et M. Georges NOCERA, sur les problèmes de drainage du nouveau stade.
- Question de M. Michel VIALARD sur la nécessité de saisir le Conseil Municipal pour l'inviter à se prononcer sur le projet de ZPPAUP.
Réponse de M. Joseph TORRENT qui précise qu'une réunion du Conseil Municipal consacrée à cette question sera organisée après la séance budgétaire.
- Question de M. Gérard BEAUD sur l'allègement de Taxe Foncière par les propriétaires investissant dans les énergies renouvelables.
Réponse Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire, qui indique qu'il est déjà proposé au Conseil Municipal de ne pas voter de hausse du taux des impôts locaux.
- Question de M. Franck MASSEBOEUF sur la sortie du Magazine Municipal qui interpelle les responsables municipaux sur la rigueur des délais imposé pour la remise de texte et le laxisme des délais de publication du magazine.
- Question de M. Franck MASSEBOEUF sur la décision d'aménager la rue Pierre Sépard en sens unique et qui propose d'insister auprès de la SNCF ou RFF pour la négociation d'une emprise permettant le maintien de la rue à double sens.
- Observation de M. Franck MASSEBOEUF sur le dysfonctionnement des déversoirs d'orage de part et d'autre du quai Voltaire et sur les rejets dans l'Allier qui pourraient être évité par un simple curage du lit des ruisseaux.

CLOTURE DE LA SEANCE : 22h44